

# ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE : LES OBLIGATIONS DES VENDEURS

Category: [Achat neuf \(garantie\)](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



**L'achat d'une voiture neuve est parfois complexe. Nous publions dans cette page trois documents importants.**

Depuis de nombreuses années, une législation existe fixant des règles précises pour la vente de voitures neuves. Il s'agit d'un arrêté du 28 juin 2000, d'un décret n° 78-993 publié le 4 octobre 1978 et d'une recommandation de la Commission des Clauses Abusives publiée en 2004 que nous vous communiquons ci-dessous :

[Décret n°78-993 du 4 octobre 1978 pris pour l'application de la loi du 1er août sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les véhicules automobiles](#)

[Arrêté du 28 juin 2000 relatif à l'information des consommateurs et à la publicité des prix des véhicules](#)

[Recommandation n°04-02 relative aux contrats de vente de véhicules automobiles neufs](#)

Ces trois documents sont donc à lire avant tout achat.

